

Doccle simplifie désormais aussi l'administration des indépendants.

GRATUIT
Accès au réseau
Peppol



Préparez votre entreprise à la législation sur la facturation électronique

En tant qu'indépendant, l'administration et la facturation sont souvent une corvée nécessaire qui prennent du temps et provoquent des soucis. Doccle aide les entrepreneurs indépendants à simplifier leur gestion administrative, afin qu'ils puissent se concentrer sur ce qui compte vraiment ou ce qu'ils aiment faire.

Bientôt, toutes les entreprises belges, grandes ou petites, devront envoyer leurs factures entre entreprises via le réseau électronique Peppol. Une nouvelle obligation qui implique une adaptation de vos méthodes de travail actuelles.

Doccle vous offre maintenant un accès gratuit à ce réseau Peppol : aucune application complexe supplémentaire n'est nécessaire, ni d'adaptation de votre méthode de facturation actuelle.

Enregistrez votre entreprise sur Peppol gratuitement



Avec Doccle, vous êtes prêt pour la facturation électronique via Peppol, facilement et à moindre coût.”

À partir de 2026, il sera légalement obligatoire d'envoyer les factures entre entreprises de manière électronique via Peppol, un réseau européen. Ce réseau permet de transmettre les factures de manière sécurisée et structurée, ce qui facilite leur traitement automatique et rend les entreprises plus efficaces.

Toutes les entreprises belges sont concernées par cette législation et doivent s'enregistrer sur le réseau Peppol :

- ✓ Pour pouvoir recevoir des factures
- ✓ Pour pouvoir envoyer des factures à d'autres entreprises

Non-assujetti à la TVA ? Simplifiez votre gestion d'entreprise avec Doccle. Plus d'infos sur doccle.be/fr-be/pour-independants/

Doccle vous propose désormais une inscription gratuite au réseau Peppol.

- ✓ Inscrivez-vous gratuitement sur Peppol
- ✓ Recevez vos factures gratuitement et en toute sécurité dans votre compte Doccle
- ✓ Éditez vos factures comme d'habitude et Doccle les envoie
- ✓ Partagez automatiquement toutes vos factures d'entreprise avec votre comptabilité

Pourquoi choisir Doccle pour la facturation électronique via Peppol ?

- **Aucun nouveau logiciel** ni application requis
- **Aucune nouvelle méthode de travail** nécessaire
- Toutes vos factures en toute **sécurité au même endroit**
- Compatible avec la comptabilité
- **Réception des factures gratuite**, envoi au prix le plus compétitif

Et pourquoi encore :

- Scanner des tickets de caisse et des justificatifs de paiement
- Payer en toute sécurité et simplicité
- Application mobile pratique
- Archivé automatiquement pour toujours

Doccle t'assiste dans ta gestion administrative afin que tu gagnes du temps et puisses te concentrer sur ce que tu aimes faire.

Plus d'informations sur Peppol : <https://doccle.be/s/pour-independants/peppol>



Comment commencer ?

Scanne le QR code à l'avant ou suis ces étapes :

1

Connecte-toi à ton compte Doccle existant. Si tu n'en as pas encore, crée-en un gratuitement via doccle.be ou l'application mobile.

2

Sur la page d'accueil, tu trouveras une carte Peppol à droite. **Clique dessus et suis les instructions.**

3

Une fois inscrit, tu recevras toutes tes factures envoyées via Peppol directement dans **ton compte Doccle.**

4

Envoyer des factures par voie électronique sera possible dès mai. Téléchargez votre facture et Doccle la convertit et l'envoie.

Découvrez aussi l'application pratique de Doccle. Téléchargez-la dès maintenant !



doccle